

apprenons avec plaisir que des commissaires ont été nommés par les deux gouvernements pour s'enquérir de tout ce qui concerne la vie du phoque à fourrures dans la mer de Behring, pour faire rapport sur ce sujet et suggérer, si besoin est, des mesures qu'ils reconnaîtront nécessaires pour sa protection et sa conservation. Nous sommes bien aises de savoir que les commissaires continuent leurs travaux à Washington et que le résultat en sera bientôt communiqué au gouvernement de Sa Majesté. Nous espérons que leurs recherches et le jugement des arbitres, qui seront nommés, amèneront un règlement juste et équitable de cette difficulté si longtemps pendante.

Nous recevons avec un profond sentiment de son importance l'annonce que bien que la conférence qui devait avoir lieu avec le gouvernement des Etats-Unis, au mois d'octobre dernier, pour discuter officiellement la question des relations commerciales plus étendues entre les deux pays et autres affaires d'un intérêt international, réclamant une solution, ait été ajournée à sa demande, cependant pour répondre à une invitation plus récente de ce gouvernement, trois des ministres de Votre Excellence se sont rendus à Washington et ont conféré avec les représentants de l'administration des Etats-Unis sur ces sujets. Nous sommes heureux qu'ils soient arrivés à un arrangement à l'amiable sur les mesures à prendre pour déterminer la frontière de l'Alaska et pour assurer une réciprocité de services dans le cas de naufrages et de sauvetages. C'est avec satisfaction que nous apprenons qu'ils se sont aussi entendus pour nommer une commission internationale qui fera rapport sur les règlements qui devraient être adoptés par les Etats-Unis et le Canada pour prévenir les modes destructifs de pêche et la pollution des eaux de rivières et pour l'établissement d'une clôture uniforme de la saison de pêche et d'autres moyens de conserver et de propager le poisson; et nous nous réjouissons de ce qu'un échange amical et précieux de vues sur d'autres matières importantes a aussi eu lieu.

Il nous fait plaisir d'apprendre que conformément à la promesse faite à la fin de la dernière session, une commission a été nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du Service Civil, et autres matières qui concernent l'administration et que le rapport de cette commission nous sera soumis à la présente session. Nous assurons Votre Excellence que ce rapport recevra de nous une attentive considération.

Nous sommes bien aises que Votre Excellence nous ait informés que le rapport de la commission chargée de s'enquérir de la question de la manufacture du sucre de betterave nous sera aussi soumis.

Nous nous félicitons de savoir que comme il est désirable que les règlements de pêcheries dans la Colombie-Britannique soient examinés et révisés pour qu'on les rende plus conformes aux besoins des pêcheries dans cette province, une commission ayant cet objet en vue, a été nommée.

Nous apprenons avec satisfaction que la mesure importante concernant la loi criminelle qui nous a été communiquée à la dernière session a été revue et amendée conformément aux vues exprimées à sa présentation au parlement, et nous sera soumise. Nous avons entendu avec intérêt Votre Excellence nous annoncer que nous aurons à nous occuper de projets de loi concernant une nouvelle délimitation des circonscriptions électorales sur la base du dernier recensement; l'établissement des frontières dans les territoires, la fusion des départements de la Marine et des Pêcheries; et que des mesures nous seront aussi soumises pour amender l'Acte du Service Civil, les actes concernant la propriété immobilière dans les territoires et les actes concernant les pêcheries.

Votre Excellence ayant bien voulu recommander ces importantes questions à notre étude la plus sérieuse ainsi que tous les autres sujets d'un intérêt public qui pourront nous être soumis, peut être certaine que nous nous en occuperons avec zèle et assiduité.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.